VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN,

PAR LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES DE MANUFACTURES ETABLIS DANS LE PREMIER DISTRICT AVEC FACILITES D'EAU ET DE VOIES FERRÉES.

VENTE DE RECEVEUR.

La Propriété, Machines, Matériel de Roulage et Bêtes de Travail, Meubles de Bureau et Immeubles, etc., de la Scierie bien Equipée connue comme

CENTRAL MANUFACTURING AND LUMBER COMPANY, LTD.,

Dans l'ilet 639, Borné par les rues Perdido, Gayoso, Poydras et Salcedo.

Près du Canal du Nouveau Bassin.

PRIVILEGE D'EMBRANCHEMENT DE VOIE FERREE AVEC LE I. C. R. R. CO. AND L. R. & N. CO.

Aussi MAGNIFIQUES IMMEUBLES A DEUX ETAGES POUR MANUFACTURES.

La Propriété ci-dessus sera vendue en son entier.

Coin des rues Howard et Dryades, bâtis sur six lots de terrains, près du Canal du Nouveau Bassin et la Gare Union.

Actuellement louée à bail à la A. J. Nelson Manufacturing Company, Limited et autres propriétés.

Teutonia Bank & Trust Co. vs Central Manufacturing and Lumber Co., Ltd.—No 100,297, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

A l'encan JEUDI, 22 AOUT 1912, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Rue Baronne.

PAR ET EN VERTU d'un ordre daté et signé le 16 juillet 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division K, dans l'affaire de la Teutonia Bank & Trust Co. vs la Central Manufacturing and Lumber Company Limited, dossier No 5 et qui m'a été adressé, j'offrirai en vente aux enchères publiques, aux jour heure et lieu mentionnés, la propriété suivante, décrite, à savoir:

1. Une certaine parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville dans le carré No 639, borné par les rues Perdido, Gayoso, Poydras et Salcedo, mesurant deux cent quatre-vingt-huit pieds de face à la rue Perdido, trente-trois pieds trois pouces deux cent quatre-vingt-six pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Gayoso, deux cent quarante-trois pieds dix pouces de façade à la rue Salcedo et deux cent quatre-vingt-six pieds et cinq pouces en arrière, le tout plus ou moins; ainsi qu'un certain privilège d'embranchement de chemin de fer concédé par la ville de la Nouvelle-Orléans en date du 30 décembre 1901 et numérotée 1021 N. C. S. Verlander No 1395, pour l'opération d'un embranchement de voie de chemin de fer sur la rue Perdido de la voie de l'Illinois Central Company à la propriété décrite ci-dessus, étant la même propriété que celle que la Central Manufacturing Lumber Company Limited acquit par achat d'Emile C. Roehl par acte passé pardevant Médard F. Henriques, notaire en cette ville, le 30 décembre 1904 et dûment enregistré au bureau des transferts de cette ville dans Registre 200 folio 227.

Les améliorations consistent de la scierie de la Central Mnf'g Lumber Co., ainsi que toutes ses machines, matériel roulant, bêtes de travail, meubles de bureau et immeubles de bureau, et autres dépendances particulières à la scierie. Le tout suivant inventaire enregistré.

2. Une certaine parcelle de terrain connue comme Propriété de l'avenue Howard de la Central Manufacturing et Lumber Co. Ltd. ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 275 borné par les rues Rampart Dryades et Julia et l'avenue Howard (autrefois rue Delord), ladite parcelle de terrain étant composée de six différentes parcelles de propriété qui sont enumérées décrites, à savoir:

(a) Une certaine parcelle de terrain située dans le dit district et carré et mesure trente sept pieds six pouces de face à l'avenue Howard, (autrefois Delord, sur cent trente pieds un pouces et deux lignes en profondeur sur le côté le plus proche de la rue Rampart et cent trente trois pieds sur la ligne du côté opposé.

(b) Un certain lot de terre situé dans ledit district et carré, mesurant en mesure américaine cinquante pieds de face à l'avenue Howard [autrefois Delord], cent cinq pieds en profondeur et face à la rue Dryades, environ cent quatre pieds sur l'entre ligne de côté et cinquante pieds à l'arrière faisant face à une allée de six pieds de largeur mitoyenne au dit lot et à la propriété adjoignant. Le tout conformément au plan No 28 en l'étude de J. Messy, ancien notaire en cette ville.

(c) Deux certaines lots de terrain situé dans le dit district et carré et mesure chacun en mesure anglaise vingt-cinq pieds de face à l'avenue Howard (anciennement rue Delord) sur cent pieds en profondeur entre lignes parallèles.

(d) Une certaine parcelle de terrain située dans le dit district et carré, mesurant trente sept pieds et six pouces de face à la rue Howard (autrefois Delord) sur cent trente cinq pieds six pouces en profondeur sur la ligne du côté le plus proche de la rue Dryades et environ cent trente trois pieds sur la ligne du côté opposé. Ladite parcelle de terrain étant la moitié le plus proche de la rue Dryades sur les trois lots décrits dans l'acte de partage passé devant Andrew Hero Jr. notaire en cette ville, le 31 octobre 1877.

(e) Un certain lot de terrain situé dans ledit district et carré, désigné par A. A. D'Hémécourt, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 9 janvier 1867 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville, suivant lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Dryades, entre l'avenue Howard (autrefois rue Delord) et la rue Julie, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et le dit lot, en commun avec les lots adjacents, ont l'usage d'une allée de cinq pieds de largeur plus ou moins.

Et lesdites parcelles de terrain ici décrites comme lettres A, B, C, D et E) ont été acquises par la Central Manufacturing et Lumber Company Limited, par achat de Robert H. Hackney, suivant acte passé devant John G. Eustis, notaire en cette ville le 16 mars 1892, et enregistré au Bureau de Transferts de cette ville, dans le registre 141, folio 544.

(f) Une certaine parcelle de terrain située dans le Premier District de cette ville et dans dans le dit carré No 275, borné par les rues Rampart, Dryades et Julia et l'Avenue Howard (autrefois Delord).

Ladite propriété est désignée par la lettre E sur un croquis et certificate d'arpentage établi par Arthur De Armas, député-voyer de ville, daté du 21 mai 1888, annexé à un acte passé devant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 9 juin 1888, et suivant lequel dit croquis et certificat d'arpentage la dite parcelle de terre mesure, en mesure américaine, cinquante-neuf pieds et neuf pouces de face à la rue Dryades, cent quarante trois pieds et six pouces et une ligne de profondeur sur une ligne oblique sur le côté le plus proche de la rue Julia, cent quarante-deux pieds un pouce et quatre lignes en profondeur sur une ligne perpendiculaire sur le côté le plus près de l'avenue Howard (autrefois Delord), et vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes en largeur à l'arrière. Ledit lot E est composé de presque la totalité du lot original No 117, d'environ la moitié du lot No 116 et une petite parcelle du lot No 115 et commence à une distance de cent quarante et un pieds et dix pouces de l'angle de l'intersection de la rue Dryades et avenue Howard (autrefois Delord). Etant la même propriété que celle acquise par la Central Manufacturing and Lumber Company Limited, par achat de Lawrence Gerlinger, par acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville le 10 janvier 1893, et enregistré au Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 148, folio 20.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages, formant le coin de l'avenue Howard et de la rue Dryades, ensemble avec hangar et bâtisse dans le fond, maintenant louée à bail à la A. J. Nelson Manfg Co., Ltd., ledit bail expirant le 31 décembre 1914, enregistré dans le livre des transferts 201, folio 226.

3. Un certain lot de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 615, borné par les rues Poydras, Perdido, White et Dupré, désigné par le numéro dix, formant l'encoignure des rues Poydras et Dupré et mesurant vingt-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Poydras sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Dupré étant la même propriété que la Central Mnf'g and Lumber Co. Ltd a acquis par achat de Gerhard H. A. Thomas, d'après un acte passé pardevant Charles Schneidau notaire en cette ville, le 20me jour de juillet 1906 et enregistré au bureau des transferts de cette ville dans le livre 210 folio 50, le dit lot faisant face à la voie de L. R. & N. Co. et peuvent être utilisé comme chantier de bois.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et le solde s'il y en a en un crédit d'un et deux ans, devant être représentée par billets du montant égale fait par ledit acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'intérêt devant être payer annuellement; les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec les stipulations coutumière pour l'assurance, honoraires d'avocat estimation, confession de jugement, etc., le pacte de non alienando et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, assumer en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1912, et payer pour tous certificats requis et pour l'acte de vente devant être passé devant Gustave A. Lambias, notaire en cette ville.

LIONEL M. RICAU, Encanteur,
Bureau 207 Bâtisse Hennen.

F. Walter Danziger, Business Rouen, receveurs.

Delvaille, H. Théard, Jno J. Reilly, avocats.

21 juil—21 28—août 4 11 18 21 22.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

(SUR LE LOT 60x120) 929-931 RUE VALENCE

Entre les rues Magasin et Camp.

Cottages double et simple

701-703 RUE AUSTERLITZ ET 3923 RUE LAUREL.

JEUDI, LE 12 SEPTEMBRE 1912, A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne.

SUCCESSION DE Mme MARY SICK.

No 98,199—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 12 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement en date du 8 août 1912 et rendu en Cour ouverte le 8 août 1912, par lui et signé en Cour ouverte le 8 août 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1er Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros municipaux 932 et 934 rue Valence) et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos deux et trois dans le carré borné par les rues Valence, Magasin, Bordeaux et Camp, chacun trente pieds de face à la rue Valence sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds.

Les améliorations sont connues comme les Nos 932 et 934 rue Valence et comprennent le cottage double en bois comprenant 5 chambres de chaque côté.

2me Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros municipaux 701 et 703 rue Austerlitz et le No 3923 rue Laurel), situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No un, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Laurel, Austerlitz et Constance, et ledit lot mesure vingt-huit pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Austerlitz et Laurel.

Les améliorations sont connues comme les Nos 701-703 rue Austerlitz et 3923 rue Laurel et comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté 3 chambres, hangar et un cottage simple contenant galerie, 4 chambres et hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit de ladite vente ou ventes devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, à son ou à leurs propre ordre et par lui ou par eux endossés, avec intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège et hypothèque tacite sur la propriété vendue.

L'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer en plus et au-dessus du prix d'achat, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912, et les actes de vente devant être passés pardevant Daniel J. Murphy, notaire public, en cette ville, aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 pour cent, déposé au moment de l'adjudication, à valoir sur la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.

11 août—11 18 25—sept 1 8 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

3 MAISONS DOUBLES.

Nos 2201 et 2203; 2209 et 2211; et 2213 et 2215 avenue Londres,

(Dans l'ilet: rues Miro, Tonti et Nouvelle-Orléans.)

Suburban Building and Loan Association vs Frances Gibson, épouse de Irving C. Basile, et Irving C. Basile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 101,014—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, située dans le Troisième district de cette ville dans le carré No. 1180, borné par l'avenue de Londres, les rues Libérale, maintenant Miro, Feron, maintenant Tonti et Nouvelle Orléans, désignés comme lots numéros un, trois et quatre sur un plan de F. O. Boudousquié, arpenteur, daté du 24 Mars 1868, les dits lots mesurent comme suit, lot numéro un forme le coin de l'avenue de Londres et la rue Miro et mesure vingt-neuf pied sept pouces de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds 8 pouces 6 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les lots trois et quatre mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds huit pouces six lignes en profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Zengel, Thomas, Sathen & Lemle, avocats, pour la demanderesse.

26 juil—26—août 2 9 16 23 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Otto Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,429—Division D—Attendu que Christian Bacher Sr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de feu Otto Weber, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Edgar M. Cahn, avocat.

9 août—9 13 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Donaldson, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,826. — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Donaldson, Jr. ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. L. R. Hoover, avocat.

15 août—15 19 24

Succession de Edmund J. Wheelahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 101,228—Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Avonia E. Troyer veuve en communauté de Edmund J. Wheelahan, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. B. Rosser, Jr, avocat. août 15 —15 19 24

Succession de John Balevich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,102—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve J. Balevich, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. A. Bahns, avocat.

14 août—14 18 23

AVIS AUX CREANCIERS

W. H. Opdenweyer vs National Automatic Fire Alarm Company of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 99,630—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte trimestriel présenté par W. C. Sorts et la Whitney Central Trust and Savings Bank, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—H. W. Robinson, avocat. 17 août—17 21 26

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. McCulla et als vs Thomas McCulla et al.

No 4,296—Vingtième Cour de District Judiciaire, paroisse de Lafourche.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 20 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée par la susdite Honorable Cour mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, étant à une distance de 30 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Magazine et l'avenue Louisiana contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 23 pieds 1 pouce de face à la rue Magazine, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3237 (vieux No 915) rue Magazine, et comprenant un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2. Un certain lot adjoint au lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoint au lot B et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds—les améliorations sont désignées par le No 3233, rue Magasin, et sont identiques à ceux de la propriété premièrement décrite.

3. Un autre lot, dans les mêmes District et ilet et adjoint au lot C, désigné par la lettre D et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 3229 rue Magasin et sont les mêmes que les propriétés susmentionnées.

Les dits lots B, C, D, forment une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 20 février 1858. Toutes les propriétés ci-dessus étant situées en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le solde en deux payments égaux, payables en 1 et 2 ans après la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication: la partie à crédit devant être représentée par billets à ordre de et endossés par l'acquéreur et fait en coupons en parties aux différentes et égales, avec le droit de l'acquéreur de payer en comptant un ou toutes les parties à crédit le jour de la vente; les billets devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non alienando. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant ——, notaire, avec la clause d'honoraires d'avocat, à 10 pour cent en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection, et le coût des actes de vente devant être aux frais des acquéreurs. Les bâtisses sur ladite propriété devant être assurées pour au moins trois quarts de leur valeur, et les primes s'il y en a doivent être payées au porteur en échéance des dits billets. Les billets devant être payables à la Banque de Lafourche, Thibodaux, Louisiane. Les loyers des propriétés louées à bail devant être payés aux acquéreurs à partir de la date de la vente. Les loyers dûs devant appartenir aux parties demanderesses et défenderesses; avis des propriétés louées sera annoncé le jour de la vente.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Geo. W. Younger vs J. M. Stack.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 53,973—En vertu d'un writ de saisie provisoire et par consentement de toutes les parties intéressées, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 19 août 1912, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une machine cinématographe électrique, un condenseur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la 1ère Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.

A. J. Rosso Jr, avocat pour le demandeur.

18 août—18 19

AVIS DE SUCCESSION JUDICIAIRE

Mme Maria Fanola, épouse de Assurceo Pullee et Acettuzzo Pullee to Auth. vs John Sevinette.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 53,835—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Division B, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 2841 rue Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, le SAMEDI, 24 août 1912, à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une table de billard avec poches, billes, quèues de billard et râteliers pour quèues, un piano Armstroeg 57,757, 2 giacières, 2 compteurs, un lot de bouteilles et leurs contenu, un baril contenant du whiskey, un baril contenant du vin et un demi baril de gin, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. M. V. LARESCHE, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — George J. Unterviner, avocat pour les demandeurs.

13 août—13 18 24

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le droit d'occuper lesdits lieux à bail occupé par Delgado & Cie, inc., comme

Entrepôt et ocann sous les

Nos 315 à 325 rue Nord Front, entre les rues Bienville et Conti.

Pour un terme de pas moins d'un an ni plus de trois ans.

Succession d'Isaac Delgado.

No 209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 10 SEPTEMBRE 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A absent en congé, ledit ordre daté le 2 août 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le droit d'occuper à bail le local connu comme les Nos 315 à 325 rue Nord Front et ci après décrite comme suit.

1er Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville connu comme propriété de bature; dans l'ilet No 4 borné par les rues Bienville, Clay, Conti et Front, désigné par le No 8 sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de ville, le 21 mai 1866, déposé dans l'étude de W. J. Castell, notaire en cette ville pour référence.

Le dit lot mesure 25 pieds 1 pouce sur les deux rues Clay et Front par une profondeur de 119 pieds, 9 pouces, 6 lignes entre lignes parallèles ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2me— Un certain lot de terre dans le même District et ilet que la propriété premièrement mentionnée, désigné par le No 6 sur ledit plan de Pilié, voyer de ville, le dit lot mesurant 25 pieds 1 pouce de face sur les deux rues Clay et Front par une profondeur de 119 pieds, 9 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes autres circonstances et dépendances appartenant au dit lot.

3me—Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et ilet que les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, désignés par les Nos 6 et 7, sur ledit plan de Pilié, voyer de ville. Lesdits lots mesurant chacun 25 pieds 1 pouce de face sur chacune des rues Clay et Front par 119 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Lesquels dits lieux constituant l'entrepôt connu comme Nos 315 à 325 rue Nord Front.

Ledit local devant être loué pour un terme de pas moins d'un an, ni plus de trois ans à l'option du bailleur. La formule usuelle du bail et des billets de locations devant être exécutée par les parties au contrat.

John Dymond Jr. avocat pour les exécuteurs testamentaires.

10 août—10 11 18 25—sept 1 8 10

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Mary J. Dorman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98,977 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles H. Weymouth exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—E. A. Parsons, avocat.

16 août—16 20 25

Succession de Thomas Eagan et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 101,403—Division A—Attendu que Mme Alice Eagan, épouse d'Alphonse J. O'Leary, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Eagan et épouse, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, — THOMAS CONNELL Greffier.

9 août—9 11 18

Succession de Louis McGinty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,427—Division D — Attendu que la Whitney-Central Trust and Savings Bank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis McGinty, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—Foster, Milling, Brian et Saal, avocats.

10 août—10 14 19

Succession de Albert Washington et épouse Agnes Ellis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,320 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Washington, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Lyle Shaw, avocat.

16 août—16 20 25

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Susan Lippman, Veuve de Joseph Turk.

No 100,985—Cour Civile de District, Division D.

GRANDE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES,

Ayant terrain de choix, 1135 rue Philippe, Encoignure Camp.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 15 et 16, dans l'ilet No 25, borné par l'avenue Jackson, les rues Magasin, Philip et Camp, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de G. E. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds, cinq pouces et trois-quarts de lignes de face à la rue Philip sur cent vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes et demie de profondeur; le lot No 16 fermant l'encoignure des rues Philip et Camp.

Les améliorations sont connues comme No 1135 rue Philip et consistent en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, entrée double, salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, bains, gaz et égouts.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour l'année 1912. Acte de vente devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre

SUR CLAIBORNE

Entre les rues Joséphine et Melpomène

Carré Derbigny

Dans l'Affaire de Rozell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Reusch.

No 97,158 — Cour Civile de District, Division "E".

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 30 juin 1911, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, je procéderai à vendre aux enchères publiques, le JEUDI, 5 septembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré No 414 sur le rôle d'assessement, lequel est borné par les rues Claiborne, Joséphine, Melpomène et Derbigny, et mesure plus ou moins 129 pieds sur la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle elle a une façade de 44 pieds 11 pouces sur une profondeur sur la ligne du côté vers la rue Joséphine de 281 pieds, laquelle profondeur est entièrement décrite sur la pétition du demandeur et sur un inventaire pris par Lewis R. Graham, notaire en cette ville, le 24 mai 1911, une copie duquel inventaire dûment certifié est enregistrée avec les records.

Conditions—Comptant.

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co. Ltd.

A. M. et C. Analey, avocats pour le demandeur.

Geo. Janvier, curateur ad hoc.

4 août—4 11 18 25—sept 1 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Glocamo Dicorte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,427—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté Mme Catherine Rastivo ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. M. Stafford, avocat.

11 août—11 18 25

VENTES AL'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGES ET LOTS A BATIR

Bien situés, près des lignes de cars.

Succession de Mme Mary Donnelly, Vve de Charles Sievers.

No 100,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 23 juillet 1912 et signé le 24 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:—

Premier—Le double cottage à un étage Nos 2006 et 2008 rue Delachaise contenant quatre chambres de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré borné par les rues Saint Kampar, Fourche, Saratoga et Delachaise désigné par la lettre I sur un plan de C. O. Hassan, député voyer de ville daté du 10 mars 1908, annexé à un acte devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 septembre 1908 et mesurant selon ce plan vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne à la rue Delachaise vingt-neuf pieds un pouce et deux-cinquièmes de ligne à l'arrière sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot H de quatre-vingt onze pieds un pouce et six lignes et une profondeur sur la ligne le séparant du côté le séparant du lot J de quatre-vingt-dix pieds.

Deux—Le double cottage en bois à un étage Nos 2010 et 2012 rue Delachaise contenant qu